

Appel à candidature pour la Direction de l'Observatoire des Sciences de l'Univers Ecce Terra de Paris-Centre

La fonction de Directeur de l'Observatoire des Sciences de l'Univers Ecce Terra sera vacante le 1^{er} janvier 2017. Le directeur est nommé pour une durée de cinq ans, renouvelable une fois, par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur, sur proposition du conseil de l'observatoire. Le directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels qui ont vocation à enseigner ou à effectuer leurs activités de recherche à l'observatoire, sans condition de nationalité.

L'Observatoire des Sciences de l'Univers Ecce Terra est à la fois une composante (école interne à statut dérogatoire "article L713-9") de l'Université Pierre et Marie Curie, et un OSU relevant du CNRS (INSU). Ecce Terra est investi des quatre missions des OSU : recherche, observation, formation et diffusion des connaissances dans des domaines de compétences étendues de la planète Terre et de l'Environnement : planétologie, géophysique, géologie, géochimie, climatologie, hydrologie, glaciologie, écologie. Il est de fait un acteur important dans les Services Nationaux d'Observation (SNO) de l'INSU ainsi que dans des infrastructures nationales et européennes. Ecce Terra porte en particulier la responsabilité de trois services nationaux labellisés par l'INSU dans les domaines Océan et Atmosphère, celle de deux plateformes labellisées en Terre Solide, celle de deux sites observatoires du réseau des bassins versants, et celle de plateformes et outils nationaux dans les domaines du climat et de l'écologie. L'observatoire assure, de manière générale, la mise en œuvre d'outils communs et de plateformes technologiques, répartis entre plateformes analytiques, services et moyens d'observation, codes numériques et plateformes de données et d'archivage.

L'OSU fédère treize UMR (*BOREA, CESCO, CR2P, le Laboratoire de Géologie de l'ENS, IEES-Paris, IMPMC, ISYEB, ISTEP, LATMOS, LMD, LOCEAN, METIS, M2C*), l'unité IRSTEA HBAN, deux équipes de recherche de la Faculté de Médecine de l'UPMC (CDR, EPAR), ainsi que les fédérations de recherche FIRE et IPSL (pour leur activité à Paris-Centre-UPMC). Il représente environ 1500 personnes principalement localisées à Paris, mais aussi à Antony, Caen et Rouen. Ces unités dépendent de différentes tutelles : CNRS, UPMC, IRD, MNHN, IRSTEA, ENS, UNICAEN et UR, principalement.

(voir http://www.ecceterra.upmc.fr/fr/les_laboratoires_et_equipes.html).

Pour assurer son fonctionnement, l'OSU Ecce Terra s'appuie sur une Unité Mixte de Service (UMS 3455) sous tutelles UPMC, CNRS, MNHN et IRD, à laquelle 10 personnels permanents (CNRS et UPMC) sont affectés sous la responsabilité directe du directeur, pour soutenir les services et plateformes ainsi que le fonctionnement général. Trois personnels CNAP (Corps National des Astronomes et Physiciens) sont rattachés à l'OSU. L'OSU maintient des liens étroits avec l'UFR 918 Terre-Environnement-Biodiversité de l'UPMC : les deux entités ont un conseil scientifique commun afin d'organiser l'animation scientifique de la communauté et proposer les priorités de recrutement des personnels. Il est à noter que l'OSU n'a pas

de responsabilité dans la formation initiale (licence et master), qui est de la responsabilité des départements de formation de chaque établissement universitaire. L'organisation interne de l'OSU comprend ainsi, outre le conseil de l'OSU (statutaire), le conseil scientifique commun avec l'UFR TEB, et la commission des services qui coordonne le suivi des services et plateformes. Ces instances émettent des recommandations sur les moyens à attribuer aux services et proposent des actions d'animation transverse. L'OSU prend progressivement en charge la responsabilité de la gestion financière des plateformes, incluant la facturation des prestations. La politique scientifique est définie par le conseil de direction, qui réunit les directeurs ou représentants de l'ensemble des structures associées avec la direction de l'OSU. Une présentation générale de l'OSU est donnée sur la page web <http://www.ecceterra.upmc.fr>.

L'OSU Ecce Terra a été créé en 2012. La période qui s'achève a donc été celle de sa construction, en interne (organisation du fonctionnement, positionnement au sein de l'université) comme en externe (positionnement au niveau régional, avec les fédérations et autres établissements). La période à venir est celle de la consolidation de son positionnement et de son fonctionnement. En particulier, l'OSU est partie prenante de l'évolution de Sorbonne Université, qui se traduit par la préparation de la fusion entre l'UPMC et Paris-Sorbonne, ainsi que par la mise en place d'instituts transversaux, notamment l'Institut de la Transition Environnementale (SU-ITE).

Missions du Directeur : le(la) directeur/directrice de l'OSU Ecce Terra assure le développement de l'observatoire et veille à la cohérence de ses activités : observation, production et diffusion des connaissances, formation. Il/elle favorise les échanges entre les différentes communautés représentées dans l'OSU. Il/elle assure, au travers de l'unité mixte de service associée à l'OSU, la gestion des moyens mis à la disposition de l'observatoire. Il/elle est responsable de la préparation et de l'exécution du budget et il/elle dirige l'organisation des services communs de l'observatoire. Il/elle s'appuie sur une équipe de direction jusqu'à présent composée d'un directeur adjoint, du président du conseil scientifique et du président de la commission des services. De par la taille et la multidisciplinarité de l'observatoire, il/elle se devra de participer pleinement à l'essor et la visibilité des observatoires au niveau national.

Le/la candidat(e) doit avoir des capacités managériales avérées notamment pour la direction d'équipes, ainsi que pour le montage et la gestion d'opérations de grande envergure, régionales, nationales ou internationales. Le(la) directeur/directrice, ordonnateur/ordonnatrice secondaire de droit, a la responsabilité directe de la gestion des moyens mis à disposition de l'observatoire (177 500 € en 2016, hors investissements UPMC-plateformes).

Un comité de recherche *ad-hoc* est mis en place pour permettre une discussion avec les futurs candidat(e)s. Il est composé de Michel Dietrich (Président), Philippe Agard, Wolfgang Cramer, Julien Gasparini, Danièle Hauser, Marie-Noëlle Houssais et Catherine Jeandel. Les personnes qui souhaitent se porter candidat pour cette fonction sont invitées à contacter l'un des membres de cette commission.

Ce message est adressé à titre d'information. L'avis d'appel à candidature officiel sera publié par le ministère au Journal Officiel en fin d'année 2016.